

Numéro engagement	Entreprise	Engagements individuels pris en 2018										Bilan			Reporting/Communication							
		Intitulé de l'engagement individuel 2018	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre (début-fin)	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification	
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10							
65	BNP Paribas	Dans le cadre de ses activités de financement et d'investissement, BNP Paribas s'engage à éliminer la déforestation de son portefeuille d'ici à 2020 via l'initiative « Zero Net Deforestation » du Soft Commodities Compact, issue du Consumer Goods Forum et de la Banking Environment Initiative.	Mondial		d'ici à 2020		1			1							Menée à terme	Résultats partiellement atteints : Cet objectif avait été pris dans le cadre de l'initiative collective « Soft Commodities » Compact, pilotée par le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), qui s'est conclue fin 2020. Les travaux de ce groupe de place n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé, mais ont été à l'origine de progrès significatifs de ses membres, dont BNP Paribas, dans ce domaine.	Grâce notamment à leur engagement public ambitieux et aux travaux effectués dans le cadre du « Soft Commodities » Compact, les banques membres de ce groupe sont des leaders dans le domaine. À l'aide des directives techniques élaborées en consultation avec les banques et les parties prenantes, les banques ont établi ou mis à jour des politiques de lutte contre la déforestation. Aujourd'hui, Forest 500 classe les membres du « Soft Commodities » Compact parmi les banques les plus avancées en termes de « politique » – toutes font partie du top 30 des 150 institutions financières sur ce sujet (et BNP Paribas est 5e)	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2020 (disponible en ligne : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/bnp2020_urd_fr_mel_21_03_22.pdf) p600-601	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence
66	BNP Paribas	Concrètement, BNP Paribas demande à ses clients des secteurs de l'agriculture, de l'huile de palme, de la pâte à papier et de l'extraction minière, de protéger strictement les forêts à Hautes Valeurs de Conservation (HCV Forests) et de prohiber la technique du brûlis.	Mondial			1			1	1						Menée à terme	Résultats atteints : Ces critères ont été inclus dans les politiques de financement et d'investissement		Communiqué	- Document d'enregistrement universel 2020 p600-601 - Politiques disponibles publiquement : https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence	
67	BNP Paribas	Dans le secteur de l'huile de palme, les clients doivent aussi disposer d'une politique de protection des forêts à haute teneur en carbone (« High Carbon Stock Approach »).	Mondial			1			1	1						Menée à terme			Communiqué	- Document d'enregistrement universel 2020 p600-601 - Politiques disponibles publiquement : https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence	
68	BNP Paribas	En parallèle, BNP Paribas participe aux travaux de la CDC Biodiversité pour développer des métriques de performance biodiversité de certains secteurs économiques (comme l'agriculture) et par rebond des portefeuilles des acteurs bancaires qui les soutiennent. Un premier rapport a été publié en mars 2018 et les travaux se poursuivent avec l'ambition de définir une méthodologie d'ici 2020.	Mondial		d'ici 2020				1							Menée à terme	Résultats atteints : BNP Paribas a poursuivi sa participation aux travaux de la Caisse des Dépôts Biodiversité (avec notamment un test sur une partie du portefeuille de BNP Paribas). Des démarches sont également engagées avec d'autres partenaires pour faire progresser le cadre de mesure et de reporting relatif à la biodiversité		Communiqué	Document d'enregistrement universel 2020 p600-601	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence	
69	BNP Paribas	Sur son propre périmètre, BNP Paribas a pris l'engagement de réduire de 30 % la consommation de papier par collaborateur entre 2012 et 2020,	Opérations	Réduction de 30% de la consommation de papier par collaborateur	2020											Menée à terme	Résultats atteints : Réduction de près de 50 % en 2019, 65 % atteints en 2020	Le Groupe a réduit son impact direct sur les écosystèmes forestiers et leur biodiversité en agissant sur sa consommation de papier. BNP Paribas a très fortement réduit sa consommation de papier par collaborateur entre 2012 et 2020, avec une réduction de près de 50 % atteinte dès 2019, portée à près de 2/3 en cette année de crise sanitaire.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2020 p600-601 et 603	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence	
70	BNP Paribas	et d'avoir au moins 80 % de papier responsable (recyclé, ou certifié PEFC – Programme de reconnaissance des certifications forestières –, ou FSC – Forest Stewardship Council) dans son approvisionnement d'ici 2020.	Opérations	Proportion de papier responsable dans l'approvisionnement	2020											En cours	Résultats partiellement atteints : Taux 2020 de 73 %, en progression par rapport à celui de 2018 à 62,5 %	Sur la consommation restante, il est en bonne voie pour atteindre son objectif de s'approvisionner au moins à 80 % en papier responsable.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2020 p600-601 et 603	Revu par l'OTI dans le cadre de sa revue de cohérence des informations RSE publiées dans le document de référence	